PROTECTION DES DONNEES | Mettre en œuvre la conformité Coaching métier

21 heures
PDPCOA

Objectifs pédagogiques
Il s'agit d'ateliers mis en place suite à une formation
PROTECTION DES DONNEES - RGPD-DPO : MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU RGPD ET COMPRENDRE LA MISE EN CONFORMITE

Public(s)
Afin de préparer ces ateliers, les personnes concernées devront préparer ces ateliers en identifiant :
- 2 traitements à analyser,
- L'ensemble du corpus documentaire en lien avec ces traitements,
- Les applications concernées,
- Les parties prenantes.

Pré-requis
Avoir suivi la formation
PROTECTION DES DONNEES - RGPD-DPO : MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU RGPD ET COMPRENDRE LA MISE EN CONFORMITE

Modalités pédagogiques
Formation action de 2 à 3 jours à définir

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi
Evaluation en fin de session
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur
Consultante RGPD - Direction Client Cap Cadre - BU Protection des données et Cybersécurité

Programme

Environ 3 à 4 semaines après la formation "PROTECTION DES DONNEES - RGPD-DPO : MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU RGPD ET COMPRENDRE LA MISE EN CONFORMITE"

METTRE EN ŒUVRE LA CONFORMITE I 2 JOURS

Module consacré à la documentation de la conformité de l'Etablissement.
La réalisation de cette séquence à distance du premier bloc de formation permet au DPO d'initier des démarches et de d'éprouver sur le terrain les fondamentaux appris au cours du premier module de formation.

- Être capable de comprendre les rubriques du registre de traitements
- Être capable d'identifier les traitements
- Savoir élaborer son propre registre de traitements
- Utiliser le registre comme un outil de pilotage de sa conformité
- Echanges entre participant(s) et le formateur sur des retours d'expériences concrets et des problématiques rencontrées
- Savoir rédiger des mentions d'information
- Savoir répondre aux demandes d'exercice de droit
- Savoir rédiger des procédures et les mettre en œuvre
- Echanges entre participant(s) et le formateur sur des retours d'expériences concrets et des problématiques rencontrées

Sécuriser ses traitements d'un point de vue technique

- Comprendre le principe des EIVP
- Savoir identifier les traitements nécessitant une EIVP
- Savoir utiliser l'outil « PIA » de la CNIL afin d'aboutir à un résultat pertinent

1 mois après :

METTRE EN ŒUVRE LA CONFORMITE | 1 jour

Module consacré au pilotage de la conformité de l'Etablissement.

- Evaluer une EIVP menée en interne. Savoir imaginer des axes d'amélioration si nécessaire
- Améliorer et affiner son plan d'actions

- Echanges entre participant(s) et le formateur sur des retours d'expériences concrets